

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-798399

AS9557

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12623

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BAHACHA chahine

Date de naissance :

26/04/88

Adresse :

148 bd burgogne

Tél. : 0644 674477

Total des frais engagés : 1100,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159, 05 22 48 28 49
Bourgogne - Casablanca

Cachet du médecin :

Date de consultation :

27 AVR 2023

Nom et prénom du malade :

B AHACHA CHAHINE

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

extense gbo obi jgant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 27/04/2023 CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27/04/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
AVR 2023		CS	300,-	INP : <input type="text"/> MISS OUASSIF ATHOPEDISTE ATOVOQUE Casablanca 28 43

Actes
27 AVR 2023

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

**Cachet et signature du
Laboratoire et du praticien**

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Médecin	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>ANISS ORTHOSEAS TRAUMATOLOG Portuguese 05 22 15</i>	27 AVR 2023	<i>2 X 12 Ecographie 500</i>	<i>300,- 1,-</i>

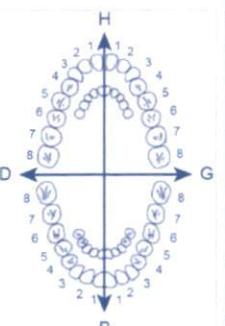
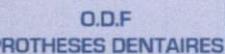
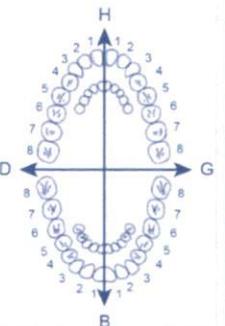
159 86

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

(Création, remont, adjonction)

ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

DATE

27/4/2023

FACTURE N0276/23

PATIENT

BAHAKA·Chahine

Rx deux pieds profil

Z x 12

REÇU DE : 300,00 DH (TROIS CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 48 28 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTÉ

الدكتور وصيف أنيس

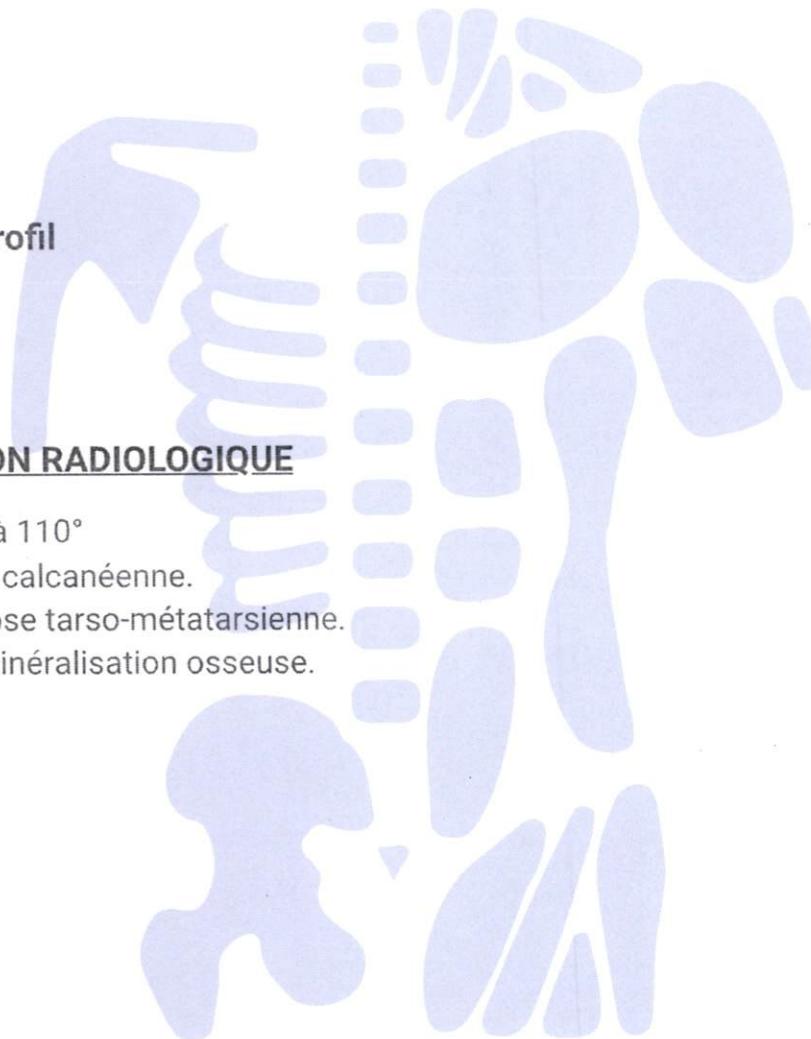
طبيب أخصائي
جراحة العظام والمفاصل
طب تقويم العظام و المفاصل العمود الفقري
خبير قضائي

27/4/2023

BAHAKA Chahine

Rx deux pieds profil

Z x 12

**INTERPRÉTATION RADIOLOGIQUE**

- Angle de Méary à 110°
- Absence d'épine calcanéenne.
- Absence d'arthrose tarso-métatarsienne.
- Absence de déminéralisation osseuse.

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 06 22 46 25 43

Dr OUASSIF ANISS

CHIRURGIEN ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
OSTÉOPATHE
EXPERT ASSERMENTÉ

الدكتور وصيف أنيس

طبيب أخصائي
 جراحة العظام والمفاصل
 طب تقويم العظام و المفاصل العمود الفقري
 خبير قضائي

Date

27/4/2023

FACTURE N0189/23

Patient

BAHAKA Chahine

Échographie musculo-squelettique : gros orteil gauche

REÇU DE : 500,00 DH (CINQ CENTS DIRHAMS).

INPE : 091116343

Cachet et signature du médecin

Dr. ANISS OUASSIF
 ORTHOPÉDISTE
 TRAUMATOLOGUE
 159 Bd. Bourgogne, Casablanca
 Tél : 05 22 49 26 43

27/4/2023

BAHAKA CHAHINE

Échographie musculo-squelettique : gros orteil gauche

COMPTE RENDU

- Élongation des ligaments inter-phalangiens du gros orteil gauche.
- Absence de fracture des orteils.
- Absence d'autre lésion échographique associée.

CONCLUSION

Entorse du gros orteil du pied gauche.

Cachet et signature du médecin
Dr OUASSIF
ORTHOPÉDISTE
TRAUMATOLOGUE
159 Bd. Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 48 26 43

Info Patient

Nom: Chahine BAHAKA

Age:

Date d'examen: 4/27/2023

Ref.Medecin:

ID Patient: 20230427002

Genre:

MedecinAct.:

Opérateur:

Image

